

Smartphone : voici comment va fonctionner le générateur d'attestation dérogatoire

J'ai utilisé des données du site FRANDROID : www.frandroid.com car le site Beta de ce générateur n'existe plus JEAN.

Le gouvernement va mettre en ligne, lundi, un générateur¹ d'attestation de déplacement dérogatoire, il permettra de générer un fichier PDF avec un code QR.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*

COVID-19 GÉNÉRATEUR D'ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

Les données saisies sont stockées exclusivement sur votre téléphone ou votre ordinateur. Aucune information n'est collectée par le Ministère de l'Intérieur. L'attestation pdf générée contient un QR Code. Ce code graphique permet de lire les informations portées dans votre attestation au moment de leur saisie. Le QR Code est déchiffré à l'aide de tout type de lecteur de QR code générique.

Remplissez en ligne votre attestation numérique :

Prénom
 ✓
ex. : Jean

Nom

Comme vous l'avez sans doute lu ou entendu, pour faciliter l'usage de l'attestation de déplacement dérogatoire, **le gouvernement va mettre en place dès lundi 6 avril une attestation numérique utilisable sous forme de code QR depuis un smartphone.**

*Le générateur d'attestation de déplacement sera remis en ligne d'ici lundi. En attendant, **ne remplissez aucun formulaire**, il est fort probable que des personnes malintentionnées profitent de l'occasion pour mettre en ligne de faux formulaires afin de récupérer vos données.*

¹ Ne pas confondre **Générateur de QR Code** : application sur le Web qui fabrique le QR Code et **Lecteur (Scanner) de QR Code** qui peut se trouver sur votre mobile et qui lui peut lire et interpréter le QR Code

Comment fonctionnera le générateur d'attestation étape par étape ?

Le générateur d'attestation était disponible en bêta, développé par le « Le Lab » du Ministère de l'Intérieur, il pourra donc encore évoluer d'ici lundi.

The first screenshot shows the home page of the generator. It features the French government logo and the title 'GÉNÉRATEUR D'ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE'. Below the title, there is a paragraph explaining that data is stored on the phone and that the generated PDF contains a QR code. A section titled 'Remplissez en ligne votre attestation numérique :' contains input fields for 'Prénom' (Ulrich) and 'Nom' (Rozier), and a 'Date de naissance' field.

The second screenshot shows the 'Choisissez un motif de sortie' section. It lists several reasons for a derogatory movement, each with a radio button: 'Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle...', 'Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle...', 'Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance...', 'Déplacements pour motif familial impérieux...', and 'Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne...'. The 'Déplacements brefs' option is selected.

The third screenshot shows the final generated PDF document. It is titled '1 sur 2 ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE' and contains the user's information, the selected reason for movement, and a QR code for verification.

Le générateur de formulaire en ligne

Voici les différentes étapes pour utiliser l'attestation dérogatoire numérique :

1. [Se rendre sur cette page du site du gouvernement](#), vous pouvez le faire via votre smartphone, votre ordinateur ou votre tablette ;
2. Remplir les différents renseignements demandés : prénom, nom, date de naissance, lieu de naissance, adresse, ville, code postal ;
3. Choisir votre motif de sortie ;
4. Sélectionner la date de sortie et l'heure de sortie ;
5. Appuyer sur **Générer mon attestation** ;
6. Récupérer le fichier PDF généré.

Ce fichier PDF comprend un code QR qui pourra être scanné pour vérifier rapidement vos informations. Sachez que vous pouvez remplir l'attestation depuis votre smartphone ou sur votre ordinateur. Sur ordinateur, il suffira ensuite de vous envoyer le fichier PDF généré sur votre smartphone, par e-mail ou à travers les réseaux sociaux (en message privé). Sur smartphone, vous pouvez enregistrer localement le fichier PDF généré. Nous ne savons pas encore si une capture d'écran (voilà les tutos pour apprendre à faire une capture d'écran [sur Android](#) ou [iPhone](#)) est suffisante.

La version papier et écrite de l'attestation de déplacement fonctionne toujours, vous pouvez la retrouver par [ici](#).

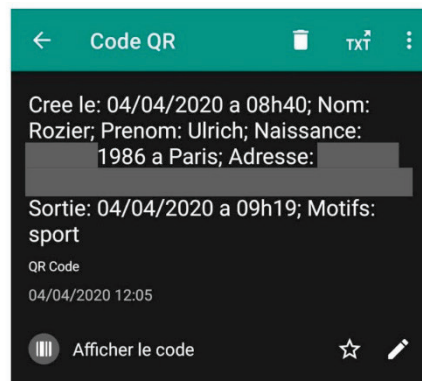
Vos données personnelles sont-elles stockées sur les serveurs du gouvernement ?

Non, le gouvernement ne semble pas stocker sur leurs serveurs vos données personnelles. Le générateur de formulaires ne fonctionne qu'en local dans notre navigateur. Ces données ne servent donc qu'à générer un code QR. C'est ce code QR qui contient l'ensemble de vos données stockées grâce à des points. **Il faut donc générer un nouveau code QR à chaque sortie, étant donné que la date et l'heure de la création du code QR sont mentionnées.**

Les données que l'on peut lire sur le code QR généré

Pour information, les codes QR peuvent stocker jusqu'à 7 089 caractères numériques et 4 296 caractères alphanumériques. En lisant l'information des codes QR générés, vous pourrez donc retrouver l'ensemble des données que vous avez inscrit sur le formulaire. Plus simplement, ce code QR est comme une base de données sous la forme d'un visuel que vous pouvez lire avec l'appareil photo d'un simple smartphone.

Le gouvernement a fait le choix d'une solution qui ne nécessite aucune application avec une page Web très légère qui n'a besoin que de très peu de ressources serveurs.



Où télécharger l'attestation au format PDF ou Word ?

Évidemment, vous pouvez toujours utiliser la version papier. Pour télécharger l'attestation de déplacement au format PDF ou Word, utilisez les attestations suivantes.

[Télécharger l'attestation de déplacement au format PDF](#)

[Télécharger l'attestation de déplacement au format Word](#)

Il existe une attestation de déplacement dérogatoire en français simplifié pour les personnes en situation de handicap (FALC).

[Télécharger l'attestation de déplacement simplifiée au format PDF](#)

Comment écrire une attestation sur papier libre ?

Si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer une attestation, voici ce qu'il faut faire pour écrire l'attestation allégée sur papier libre :

- Il faut intégrer cette première phrase : **Attestation de déplacement dérogatoire. En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.**
- Inscrire votre **nom, prénom, date** et **lieu de naissance** et **vos adresse actuelle** ;
- Remplir le champ correspondant au motif de votre sortie et cocher la case. Vous n'avez qu'à écrire que le motif de votre sortie et non les sept motifs ;
- Remplir le champ « **Fait à :** » avec le **nom de votre ville** ;
- Indiquer la **date du jour de votre sortie** et **l'heure de votre sortie** ;
- **Signer.**

Où télécharger l'attestation ou le justificatif de déplacement professionnel ?

Si vous devez vous rendre à votre lieu de travail, votre employeur doit vous donner un *justificatif de déplacement professionnel*.

[Télécharger le justificatif professionnel déplacement au format PDF](#)

À quoi sert l'attestation de déplacement et quels sont les motifs de déplacement ?

Pour atténuer les effets de la pandémie de coronavirus, le gouvernement a décidé de prendre des mesures drastiques en matière de quarantaine, afin d'éviter la surcharge des établissements de santé ; actuellement, ceux-ci fonctionnent en flux tendu et craignent de ne plus pouvoir accueillir tous les malades. **Le mot d'ordre est clair : restez chez vous, sauf urgence ou déplacement inévitable.**

Le premier risque que vous prenez à sortir est d'ordre sanitaire : vous risquez d'être potentiellement contaminés, mais vous risquez aussi de contaminer d'autres personnes en étant porteurs du virus, même sans le savoir. Bref, l'utilisation de cette [attestation de déplacement](#) doit être bien particulière.

Il faut **une attestation à chaque personne qui souhaite se déplacer à l'extérieur de son domicile**, voici les raisons possibles :

- Aller au travail si ce n'est pas évitable ;
- Aller faire des courses ;
- Aller se soigner si les soins ne peuvent pas être faits à distance ;
- Aller assister ou venir en aide à des proches vulnérables ;
- Aller déposer des enfants (couples séparés) ;
- Pratiquer une activité physique ou sortir son animal de compagnie (mais sans se rassembler et dans des conditions précises : 1 km aux alentours, pas plus d'une heure, une fois par jour) ;
- Se rendre à des convocations administratives ou judiciaires ;
- Participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Pour tous les autres cas, **restez chez vous**.

L'attestation de déplacement est-elle obligatoire ?

Oui, l'attestation est obligatoire. Cette attestation de déplacement dérogatoire est à usage unique. Elle doit être datée, signée et avec l'heure de sortie du domicile à mentionner en bas du document dans l'espace indiqué. Enfin, elle est personnelle.

Pour certains professionnels, il est possible de circuler sans attestation, il vous suffit alors de présenter un justificatif professionnel. C'est le cas pour les personnels de médecine ou encore de la presse, si vous avez une carte de presse à jour (2019 ou 2020).

Que risque-t-on de sortir sans attestation ?

Si vous sortez sans une attestation de sortie ou sans motif valable, vous risquez une amende : 135 euros a minima en cas de contrôle, 200 euros en cas de première récidive dans les 15 jours. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez utiliser l'attestation de déplacement dérogatoire en français simplifié (FALC).